

**- PROCÈS-VERBAL -**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19 SEPTEMBRE 2023**

*La séance est ouverte à 18 heures 33 sous la présidence de M. MOROGE, Maire de Pierre-Bénite.*

**MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE :**

Jérôme MOROGE, Marlène BONTEMPS, Ahlame TABBOUBI, Marysa DOMINGUEZ, Levana MBOUNI, Sandrine COMTE, Marcel GOLBERY, Dominique LARGE, Jean-Luc PAYS, Marine BOISSIER, Anne DEMOND, Sandrine BELMONT, Josiane MARTIN, Lionel RUFIN, Thierry DUCHAMP, Jacques ROS, Marjorie MERCIER, Maryse MICHAUD, Oihiba DRIDI, Michèle CALVANO, Claude MOUCHIKHINE.

**ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION :**

Wilfrid COUPE donne pouvoir à Ahlame TABBOUBI, Patrice LANGIN donne pouvoir à Thierry DUCHAMP, Max SEBASTIEN donne pouvoir à Sandrine COMTE, Nora BELATTAR donne pouvoir à Marlène BONTEMPS, Eliane CHAPON donne pouvoir à Levana MBOUNI, Yann-Yves DU REPAIRE donne pouvoir à Marjorie MERCIER, Marion LECLERE donne pouvoir à Marion BOISSIER, Alain DONJON donne pouvoir à Marysa DOMINGUEZ, Alexis MONTOLIU donne pouvoir à Dominique LARGE, Bernard JAVAZZO donne pouvoir à Maud MILLIER-DUMOULIN.

**ABSENTS :**

Anissa HIDRI, Maud MILLIER-DUMOULIN, Pierre-Marie MAUXION.

\*\*\*\*\*

**M. LE MAIRE.-** Bonsoir.

*M. le Maire procède à l'appel nominal.*

Le quorum est atteint.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

*Levana MBOUNI est désigné secrétaire de séance.*

**M. LE MAIRE.-** J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Josiane MARTIN, nouvelle arrivée, qui prend la suite de Lionel RUFIN qui était avec nous et parmi nous depuis 2014, qui a pris d'autres engagements. Nous le remercions pour le travail effectué depuis ces nombreuses années et nous souhaitons la

bienvenue à Josiane qui est déjà très active, que nous ne présentons plus sur la commune de Pierre-Bénite étant donné le nombre d'activités qu'elle a pu accomplir sur la ville et notamment il y a déjà quelques années au niveau sportif et bien au-delà des frontières de Pierre-Bénite notamment dans le secteur de l'éducation nationale. Nous sommes donc ravis de l'accueillir parmi nous.

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023 ET DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2023**

**M. LE MAIRE.-** Nous en avons deux à valider ce soir.

Je mets aux voix le premier qui est celui du 30 mai 2023.

Le procès-verbal du 30 mai 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Je passe à celui du 11 juillet 2023. Y a-t-il des remarques ? Si ce n'est le cas, je le mets aux voix.

Le procès-verbal du 11 juillet 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Je vous remercie.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **1 - Compte rendu au Conseil Municipal des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 9 juin 2020**

*Présentation des actes de gestion par M. le Maire.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des questions par rapport à tout cela ?

**M. MOUCHIKHINE.-** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je constate que dans ces actes de gestion vous débloquent des sommes dans le cadre d'une éventuelle fusion. Je dis bien "éventuelle". Il s'agit de sommes allouées à l'éventuelle future commune nouvelle.

Je rappelle à ce sujet que nous avons réclamé une action démocratique pour que l'ensemble des populations se prononcent et qu'il ne s'agisse pas uniquement de l'aventure personnelle, voire d'un groupe politique qui prend en otage l'ensemble des populations.

**M. LE MAIRE.-** En effet, vous l'avez rappelé, il est fait état de l'aide du Centre de Gestion qui nous accompagne sur la mise en place de ce qui pourrait être demain l'organisation interne de la commune nouvelle. Pour la commune de Pierre-Bénite cela a un coût de 2 610 €, je le reconnais.

Le projet est mis sur la table. C'est une volonté de notre part. C'est une volonté aussi de la part de la municipalité d'Oullins. Cela ne veut pas dire que cela se fera.

Je le redis ici, à partir du moment où des milliers d'habitants auraient participé à notre concertation qui a eu de nombreuses ouvertures possibles aussi bien sur Internet que sur le terrain ou par le biais d'autres réunions, si des milliers de personnes se manifestaient contre ce projet, depuis le début cela a été très clair, nous n'irions pas jusqu'au bout.

Malgré tout, si ce n'est pas le cas, et entre nous, Monsieur MOUCHIKHINE, vu les premiers retours de cette concertation quelque chose me dit que l'on ne va pas être très loin de cet aboutissement-là, il faut quand même être prêt autant que faire se peut en janvier 2024, ce qui veut dire que nécessairement nous avons un certain nombre d'anticipations, en tout cas de choses à anticiper d'ici là.

Vous le savez d'ailleurs très bien puisqu'un très grand nombre d'ateliers, de réunions en interne au niveau des agents de Pierre-Bénite se sont menés depuis maintenant les mois de mars, avril. Ce sont des dizaines et des dizaines de réunions qui sont d'ailleurs extrêmement intéressantes.

Et même si nous ne devons pas aller jusqu'au bout du projet nous serions déjà vraiment bénéficiaires de ce travail-là car cela nous a permis de faire ce qu'on ne fait absolument jamais dans une collectivité mais aussi dans une entreprise qui est de mettre à plat tous nos process, tout notre mode de fonctionnement. C'est vrai à Oullins mais aussi à Pierre-Bénite.

Il s'agit de dire que sur tous les sujets traités dans une collectivité, dans la nôtre en tout cas, on remet tout à plat : on fait comme cela et d'ailleurs pourquoi est-ce qu'on fait comme cela ? On se réinterroge aussi sur la façon de travailler et on voit ce que nos voisins d'Oullins font en se demandant si c'est mieux ainsi ou si c'est mieux chez nous. Ce travail-là est très important.

Voilà pour les dépenses engagées.

Peut-être un dernier mot sur les dépenses puisqu'il est fait état de la sortie du SITIV. J'aime bien rappeler les chiffres sur le SITIV parce qu'hier on avait la présence ici à Pierre-Bénite, à la Maison du Peuple, d'un vice-président de la Métropole concernant la concertation sur les voies lyonnaises et j'ai entendu un élément ou deux qui m'ont un peu surpris sur la sortie du SITIV.

J'ai notamment entendu que de sortir du Syndicat de l'Informatique allait coûter à Pierre-Bénite 500 000 €. Je me dis qu'il y a deux possibilités, soit vraiment nous n'avons pas été clairs du tout la dernière fois et à ce moment-là il y a eu une incompréhension de la part de certains - pas vous Monsieur MOUCHIKHINE, vous n'êtes pas vice-président de la Métropole - soit il y a beaucoup de mauvaise foi, voire même un peu plus en essayant de travestir les chiffres et la réalité.

Je voulais simplement rappeler que la sortie de ce syndicat intercommunal, bien au contraire, va nous faire payer beaucoup moins au niveau de la mise en place de l'informatique dans notre collectivité. J'irais même au-delà, c'est-à-dire qu'une fois que nous allons avoir réuni, si nous le faisons, les services informatiques d'Oullins et de Pierre-Bénite nous paierons moins cher qu'aujourd'hui Pierre-Bénite seule avec le SITIV. Cela paraît incroyable en le disant, je le conçois aisément, et pourtant c'est la réalité.

Donc pouvoir sortir de telles contre-vérités me fait m'interroger un peu.

Dernier point, vous avez terminé votre propos en disant que c'était un projet de groupe politique. Si maintenant nous devons parler de groupe politique, Monsieur MOUCHIKHINE, vous le savez, à un moment il y a l'intérêt général ;

je ne vais pas revenir sur la volonté qui est la nôtre de trouver des moyens pour faire en sorte que nous ayons encore le service public que les habitants attendent sur notre territoire, si nous n'arrivons pas à dépasser un tout petit peu ce prisme des groupes politiques je pense qu'il faut faire autre chose.

Je sais que vous-même en tant qu'élu d'opposition vous avez bien souvent dépassé la doctrine peut être d'un parti que vous représentez.

Si je vois l'intervention de groupes politiques sur ce sujet ce n'est pas tellement dans ceux qui essaient de mettre en place des choses pour travailler pour demain pour nos communes mais c'est plutôt dans les opposants qui, au début, ont essayé de passer cela sous silence et maintenant n'ont absolument plus aucune gêne à rappeler que ce sont des groupes politiques qui s'y opposent. Ici, très clairement, nous avons deux, trois groupes politiques qui siglent leurs tracts contre l'union en disant que c'est peut-être l'intérêt de la ville ou pas et pourquoi pas, je suis ouvert au débat, mais c'est vraiment récupéré par des groupes politiques à Pierre-Bénite, bien sûr, et à Oullins également.

J'aurais un dernier mot par rapport à cela parce que vraiment il y a des choses qui ne se passaient pas il y a encore trois ans sur la Métropole et qui aujourd'hui sont notre réalité, c'est un président de la Métropole de Lyon, Bruno BERNARD, à qui on écrit de maire à président de la Métropole en lui demandant des informations notamment sur ce que cela donnera demain, une fois que nos deux communes seront réunies, sur la Dotation de Solidarité Communautaire et nous n'avons pas de réponse. C'était en juin, juillet.

En revanche, ce même président de la Métropole qui ne répond pas aux maires de la Métropole de Lyon vient à un meeting politique organisé par un groupement politique, Europe Écologie les Verts, sur Oullins et donne à ses militants les réponses que nous attendions encore. C'est pour moi scandaleux.

Si, effectivement, il y a une action de partis politiques sur cette question de l'union de nos deux communes et, encore une fois, j'entends totalement qu'on puisse être opposé et heureusement, là c'est vraiment Europe Écologie les Verts qui s'est emparé du sujet, qui s'oppose frontalement, qui est absolument pour l'union des communes partout ailleurs en France, ils l'ont dit et rappelé, c'est une très bonne chose sauf à un endroit en France qui serait Oullins, Pierre-Bénite où on va trouver 10 000 arguments pour dire que ce n'est pas bon, qu'ailleurs c'est très bon mais ici pas du tout.

Et on a un président de métropole qui n'arrive décidément pas ou difficilement à mettre son costume de président de métropole, une des plus grandes collectivités de France, et qui garde celui de militant politique. Pour moi, c'est vraiment une faute majeure.

Si on doit parler de groupes politiques je pense qu'autant cela n'a absolument rien à voir dans notre réflexion à nous qui essayons de poser quelque chose sur le long terme, autant, malheureusement, ce n'est pas le cas de nos oppositions, en tout cas de celle d'Oullins.

**M. MOUCHIKHINE.**- Monsieur le Maire, vous l'avez dit vous-même il y a urgence à prendre des décisions étant donné que l'échéance est proche mais

c'est vous qui avez fixé cette échéance. C'est vous qui avez décidé de travailler dans l'urgence pour faire cette fusion. Personne n'est venu vous chercher pour la faire. C'est bien vous avec le maire d'Oullins qui avez décidé de faire cette fusion et de la faire au terme que vous avez choisi. Cela, c'est la première chose.

Deuxième chose, vous parlez d'intérêt général. C'est étonnant que vous n'ayez pas choisi de fusionner avec une commune comme Irigny. Après tout, Irigny présentait des garanties qui auraient pu intéresser Pierre-Bénite. Donc, effectivement, ce n'est pas partisan, vous avez raison.

Une autre chose est grave notamment par rapport aux événements de l'été où l'ensemble des institutions de la République ont été remises en cause par des groupuscules violents. C'est un mauvais exemple, c'est une mauvaise leçon à donner à ces groupuscules de se dénigrer entre élus responsables. Quand vous attaquez un peu à l'emporte-pièce les élus de la Métropole et notamment les vice-présidents qu'est-ce qu'il reste dans la population ? Il reste : *Les élus c'est tous des pourris et on va faire notre loi.*

Là, vous portez une responsabilité, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.**- Merci Monsieur MOUCHIKHINE. Je ne peux pas revenir sur tout. J'espère que les groupuscules nous écoutent ce soir. Je n'en suis malheureusement pas persuadé.

## **2 - Avis sur le dossier de demande de déclaration d'utilité publique du projet de la ZAC "La Saulaie" à Oullins et La Mulatière**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

Nous pouvons regretter tous ensemble et je pense que c'est aussi le regret de la part des élus d'Oullins, que les terrains soient toujours en friche des années après l'arrivée du métro, ce qui rappelle malheureusement la lenteur de l'administration française au sens large et même de façon plus locale de l'administration métropolitaine. Il n'est absolument pas normal que nous soyons toujours à travailler 20 ans après à ce projet, que la première pierre ne soit toujours pas posée.

Pour rappeler de façon extrêmement synthétique le projet, il y aura bien entendu du logement, des équipements publics, qui devront faire résonance avec Pierre-Bénite qui est en lisière du quartier de La Saulaie, avec un grand parc sportif, un centre nautique, une école, une crèche, un gymnase.

On a aussi en projet, me semble-t-il, un accueil pour une maison de santé, également des partenaires privés qui vont arriver dont un qui est d'ores et déjà fléché, déterminé, qui est le Ninkasi actuellement présent sur Gerland, qui va déménager sur le quartier de La Saulaie qui comptera bien sur des activités tertiaires également, des espaces verts et des logements avec 30 % de logements sociaux dans ce secteur, mais aussi 30 % de logements qui seront ouverts à un plus grand nombre et qui ne seront pas réservés uniquement aux gens qui sont aujourd'hui capables de se loger en première couronne de la Métropole de Lyon, ce qui est extrêmement important. Si on veut conserver cette classe populaire,

on le voit bien, il faut trouver de nouveaux principes pour faire en sorte qu'ils puissent se loger encore dans des quartiers neufs ici même à Oullins à quelques minutes en métro, à pied ou à vélo puisque vous savez qu'il y aura une passerelle modes doux bientôt qui traversera de La Saulaie jusqu'au parc de Gerland. Comment faire pour avoir des prix abordables pour tous ? Un certain nombre de projets sont fléchés et permettront d'avoir une diversité de populations sur ces quartiers nouveaux.

Il nous est demandé notre avis aujourd'hui. La majorité propose un avis favorable à l'aménagement de cette zone sur La Saulaie.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Si ce n'est le cas je mets aux voix.

La délibération est adoptée **à la majorité** des membres présents, 1 vote contre (M. MOUCHIKHINE)

### **3 - Avis relatif au projet ajusté d'amplification de la Zone à Faibles Émissions (Z.F.E.) du Grand Lyon**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

Une avancée par rapport à la présentation dernière est que l'interdiction des Crit'Air 2, à savoir les diesels les plus récents que vous achetez encore aujourd'hui, est repoussée de deux ans. Nous avons jusqu'en 2026, a priori nous aurons deux ans supplémentaires qui nous sont alloués par l'exécutif de la Métropole.

Je rappelle quand même que cette interdiction correspond aujourd'hui à 75 % des immatriculations pierre-bénitaines puisque ce qui nous est proposé c'est d'exclure de ce périmètre 75 % des voitures pierre-bénitaines qui roulent actuellement.

Pour de nombreuses raisons, je ne vais pas revenir dessus, nous avons émis un avis défavorable en nous demandant pourquoi nous voulions aller plus vite au niveau de la Métropole de Lyon que ce que nous demandait la loi et pourquoi nous voulions aller plus loin, notamment sur les Crit'Air 2 même si sur le constat nous nous rejoignons tous pour dire qu'il faut absolument limiter les particules fines au niveau de la Métropole et même partout ailleurs. Évidemment, nous devons tous lutter notamment contre les voitures les plus anciennes mais encore faut-il aider les propriétaires de ces voitures. Ce n'est pas par plaisir que nous avons un Crit'Air 3, un Crit'Air 4, un Crit'Air 5, c'est que nous ne pouvons pas faire autrement.

Deuxième point extrêmement important, je veux bien qu'on ait une politique volontariste à partir du moment où on aide les habitants mais il faut surtout pouvoir accompagner cela parce que les habitants nous le disent eux-mêmes, ils veulent bien laisser leur voiture mais à partir du moment où ils ont un réseau fort de transports en commun qui leur permet non seulement d'aller d'un point A à un point B mais aussi d'aller chercher leurs enfants à l'école, de les ramener à la crèche, d'aller au travail, peut-être quand ils rentrent tard le soir d'avoir encore des transports en commun. Tout cela doit être accompagné sauf que dans le même temps la Métropole nous dit : *Nous, on est contre le métro, on ne va*

*pas faire de métro. On va l'inaugurer. On a vu encore M. BAGNON, un des vice-présidents de la Métropole qui est venu en réunion publique sur le quartier du Perron, nous dire "Si cela ne tenait qu'à nous évidemment qu'on n'inaugurerait pas de métro ici à Saint-Genis-Laval et à Oullins puisqu'on est contre. Il faut aller voir M. COLLOMB qui a décidé cela." Je ne suis pas là pour défendre M. COLLOMB, vous le savez, mais à un moment on ne veut pas de métro, on ne veut pas de transports en commun lourds mais on ne veut pas de voitures non plus, cela commence à se compliquer.*

Je ne suis surtout pas là pour opposer les uns aux autres, je ne suis surtout pas là pour dire qu'il ne faut rien faire pour développer des pistes cyclables sécurisées, bien au contraire et vous le savez, mais à un moment il en faut pour tout le monde et je me dis qu'on ne peut pas essayer de limiter la présence de la voiture, notamment les voitures les plus polluantes pour les ménages les plus en difficulté et ne rien proposer par ailleurs.

Je reviendrai sur ce qui a été dit hier par le vice-président à la Métropole, M. KOHLHAAS, qui nous a dit textuellement *"Les pauvres ils n'ont pas de voiture."*

Il y a plusieurs choses qui me gênent là-dedans. Il n'est pas là, on ne va pas faire son procès parce que j'aime bien quand on a quelque chose à dire à quelqu'un qu'il soit en face de nous mais déjà c'est un vocabulaire que je n'utiliserai jamais, qu'on n'a jamais utilisé ici parce que même si c'est à je ne sais quel degré il y a un moment où, attention, la parole publique compte et les gens concernés ou pas d'ailleurs peuvent se sentir extrêmement blessés par des termes employés.

Aujourd'hui sur la Métropole de Lyon ceux qui n'ont pas de voiture sont ceux qui sont en plein centre de Lyon, qui ont des appartements à 10 000 € du mètre carré, en partie et beaucoup, qui effectivement n'ont pas besoin de voiture en permanence, qui peuvent se déplacer en métro, qui vont d'une gare à l'autre voire, parfois, en n'étant peut-être pas tout à fait cohérents sur tout, d'un aéroport à l'autre.

Donc se dire que le fait de taxer les voitures d'autant plus ne concerne que les très riches, absolument pas, et vous savez très bien qu'avoir une familiale hybride ou une familiale tout électrique ne concerne qu'une toute petite frange de la population.

Pour toutes ces raisons et j'aurais pu aussi évoquer les artisans et les commerçants qui sont maintenant interdits ou presque de travailler sur la métropole, en tout cas de ces critères-là, nous maintenons notre avis défavorable quant à la mise en place de la ZFE comme le souhaite la Métropole de Lyon.

Y a-t-il des demandes d'intervention ?

**M. MOUCHIKHINE.-** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je ne suis pas loin d'avoir la même analyse que vous, Monsieur le Maire, ceci dit, la réalité c'est que la maison brûle et toute initiative qui ira dans le bon sens est bonne à saisir.

Concernant la ZFE, Jean-Charles est certainement allé un peu loin mais il est vrai que les populations les moins favorisées de notre secteur géographique qui s'étend jusqu'à Givors prennent les transports en commun et souvent sans les payer parce qu'elles n'ont pas les moyens de les payer.

C'est vrai qu'il y a une autre frange de la population qui est un peu "moins pauvre" qui va être gênée par cette mesure.

Que faut-il faire ? On ne peut pas rester immobile non plus. Il faut bien prendre des décisions qui aillent dans le sens d'une réduction drastique de nos émissions tant de particules fines que de gaz à effet de serre et, là, les décisions deviennent difficiles parce qu'on n'est plus dans le discours politique avec un petit p, on est dans le discours qui vise l'avenir de l'humanité. On n'a plus le droit de s'amuser à jouer à la petite guéguerre entre nous. Il faut trouver des solutions pérennes qui permettent à l'humanité d'envisager l'avenir.

**M. LE MAIRE.-** Bien sûr, Monsieur MOUCHIKHINE, je vous rejoins totalement. Évidemment, nous devons tous aller dans le sens d'une sobriété énergétique mais nous ne sommes pas d'accord sur les mesures à prendre.

Quand un exécutif arrive à la tête d'une métropole comme celle de Lyon, c'est-à-dire la deuxième plus grande collectivité locale de France, et dit qu'il n'y aura plus de métro, qu'on gèle le plan métro, pour moi c'est catastrophique. On n'est pas d'accord et heureusement qu'on a encore le droit d'avoir ce débat-là.

Pensons aussi à toutes nos classes moyennes qui sont assommées par l'inflation qui n'est qu'un premier effet de tout ce qui va nous tomber dessus par la suite. Oui, je veux bien que ceux qui ont besoin de leur voiture changent tous pour une belle voiture électrique et notamment familiale, encore que si on devait aller plus loin et peut-être qu'un jour on prendra le temps de débattre par rapport à tout cela, il faudrait qu'on s'interroge aussi sur les bienfaits de la voiture électrique. Je veux bien qu'on ait le tout électrique et que tout le monde se déplace avec des voitures fabriquées à 95 % en Chine, avec des produits qui viennent d'Afrique souvent, prélevés dans des conditions sur lesquelles on ne reviendra pas ce soir. Évidemment, le sujet est là. Évidemment, vous connaissez notre action aussi.

Nous en reparlerons sans doute tout à l'heure mais si dans quelques années on a réduit nos consommations d'énergie dans nos bâtiments dans des proportions considérables, si on a changé notre façon de voir les choses dans nos cantines c'est qu'on est tous conscient de ce qu'il faut faire et sans doute revenir sur un certain nombre d'habitudes qui avaient été prises.

Mais prenons aussi en considération ce qu'est capable d'accepter la population à un moment donné et accompagnons là pour aller vers davantage de sobriété d'un point de vue énergétique. Arrêtons, si possible, de passer en permanence pour des donneurs de leçons auprès de la population.

Je ne dis pas cela pour vous, Monsieur MOUCHIKHINE, mais je crois pouvoir parler au nom d'un certain nombre en disant qu'on en a un assez de voir en permanence des gens qui débarquent chez nous, qui ne connaissent à peu près rien de notre territoire, qui nous expliquent comment il faut faire, ce qu'on a

mal fait et comment demain il faudra tout changer parce qu'on fait n'importe quoi depuis des années et qu'ils sont bien mieux placés que les autres pour en parler.

Là, on est dans un état de crispation au niveau des gens, des élus locaux aussi, vous le savez. On sait ce qu'il faut faire. On a conscience des difficultés et je pense que la marche à suivre est possible tous ensemble et sans braquer les personnes les unes contre les autres.

Je mets aux voix cet avis défavorable sur la ZFE.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 1 abstention (M. MOUCHIKHINE).

#### **4 - Décisions modificatives n°1 pour le budget principal de la Ville de Pierre-Bénite et le budget annexe culture de la Ville de Pierre-Bénite**

**Rapporteur : Mme BONTEMPS.**

*Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.*

**M. LE MAIRE.-** Merci. Y a-t-il des questions ? M. MOUCHIKHINE qui a la lourde charge ce soir de représenter à lui seul l'ensemble de l'opposition.

**M. MOUCHIKHINE.-** Non, Monsieur le Maire, puisque je n'ai qu'un mandat, vous le savez bien, donc je ne représente qu'éventuellement ma liste et moi-même. C'est déjà beaucoup. Mais cela marche bien.

Une petite question, Monsieur le Maire, concernant les économies d'énergie. J'aurais voulu savoir si nous étions capables en l'état actuel des choses de déterminer ce qui vient des efforts faits par la municipalité de ce qui vient de la douceur relative de l'hiver que nous venons de passer et des différents aléas climatiques.

**M. LE MAIRE.-** Non, puisque les deux se conjuguent, évidemment. Nous avons, vous le savez, renforcé l'isolation et nous avons encore du travail à faire.

Nous avons cet hiver augmenté les seuils à partir desquels se déclenche le chauffage.

Nous avons eu en plus la chance - Est-ce une chance ? Cela se discute - d'avoir un hiver relativement doux.

Nous n'arrivons pas tellement à quantifier ce qui est dû à l'un ou l'autre. Il faudra que nous vérifiions sur des hivers doux. Nous essayerons de vous sortir cela pour la prochaine fois.

**M. MOUCHIKHINE.-** C'est intéressant parce que c'est ce qui permet de juger de l'efficacité de la démarche.

**M. LE MAIRE.-** Bien sûr. Je suis d'accord.

C'est comme les GTC. Nous avons commencé il y a sept ans. Cela permet de régler au plus juste la température de chaque pièce dans chaque bâtiment mais tous les bâtiments ne sont pas encore équipés. Nous avançons mais, oui, nous allons essayer notamment avec notre prestataire qui s'occupe du chauffage de faire la part des choses et de vous sortir cela pour la prochaine fois.

Merci pour cette délibération assez classique à ce moment de l'année parce que nous avons été plus prévoyants que prévu sur l'explosion des coûts du gaz et d'électricité mais il vaut mieux l'être dans ce sens, bien sûr, et cela nous permet de redispacher ces sommes.

On a parlé aussi des équipements sportifs. Je pense notamment à la fosse de gymnastique qui en a besoin, nous allons pouvoir intervenir plus rapidement que prévu.

Et puis Marlène a fait référence aux aléas, on pense aux incendies d'appartements qui ont un coût pour la collectivité puisque l'on se charge dans ces cas-là de reloger en urgence les familles impactées. Nous avons eu notamment durant le mois d'août, la veille du 15 août, un incendie qui aurait pu être terrible, qui est finalement sans blessé, au niveau de l'avenue de Haute-Roche. J'en profite pour remercier, féliciter les élus présents ce soir-là qui ont ouvert le foyer Ambroise Croizat ainsi que l'ensemble des agents présents dès le soir. Vous le savez, nous avons ce service qu'aucune autre commune n'a, nous avons des veilleurs la nuit qui tournent sur Pierre-Bénite. Nous avons la police municipale mais aussi des veilleurs municipaux qui sont là jusqu'à 3 heures du matin, qui ne sont pas là pour faire trop de bruit, qu'on n'entend pas forcément, mais qui règlent notamment les conflits entre certains habitants qui pourraient être trop bruyants la nuit et les autres habitants qui ne demandent qu'une chose, de la quiétude, et qui sont là aussi quand il se passe quelque chose en pleine nuit, quand les services publics sont moins présents. À Pierre-Bénite nous avons cette chance d'avoir des agents aussi la nuit.

Je pense également aux agents du CCAS qui ont été extrêmement présents dans les journées suivantes et même le 15 août.

Et puis, il faut le dire parce que souvent on essaie de mettre une image sur certains quartiers ou sur un quartier ou sur des jeunes ou des jeunes du quartier, je tire mon chapeau aux jeunes du quartier qui ce soir-là ont tous bravé l'incendie pour aller chercher notamment les personnes en manque de mobilité alors qu'on n'y voyait rien, qu'il y avait de la fumée dans la cage d'escalier et qu'on ne savait pas sur quoi on allait tomber. Eux n'ont pas réfléchi trop longtemps et ont aidé à sortir les uns et les autres des appartements.

Cela a été un beau moment de solidarité entre tous et je tenais ici, même si je l'ai fait de vive voix auprès d'eux, à les remercier pour cette soirée-là.

Je mets aux voix cette délibération.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 1 abstention (M. MOUCHIKHINE).

Finalement, vous n'aurez voté contre que pour l'avis sur La Saulaie.

**M. MOUCHIKHINE.-** Mais la séance n'est pas finie, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.-** La Saulaie n'est pas un projet qui vous plaît beaucoup. Pourtant c'est fait aussi avec la Métropole. Comme quoi.

**M. MOUCHIKHINE.-** Comme quoi je ne développe pas une pensée partisane, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE.-** Absolument. C'est ce qu'il me semble avoir dit tout à l'heure. C'est tout à votre honneur.

### **5 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association de gestion du Centre de Santé Benoît Frachon**

**Rapporteur : Mme MERCIER.**

*Présentation du rapport par Mme MERCIER.*

**M. LE MAIRE.-** Merci.

Nous vous avons proposé, nous vous l'avons envoyé un peu en dernière minute, nous nous en excusons mais ce sont les circonstances, un vœu relatif à notre soutien au Centre de Santé Benoît Frachon. Nous voterons la délibération puis le vœu ensuite mais je vais quand même vous en faire la lecture maintenant.

*Lecture du vœu.*

Ce vœu vient compléter cette demande de subvention exceptionnelle de 100 000 € qui, vous le comprenez, vient aider le Centre de Santé qui traverse une période extrêmement compliquée comme l'ensemble des centres de santé de France, malheureusement (on a vu il y a trois semaines le centre Sévigné à Lyon fermer ses portes), puisque tous sont confrontés aux mêmes difficultés liées pour beaucoup à la difficulté de recruter du personnel soignant. On le sait, que ce soit dans le public ou dans le privé au niveau libéral on a de moins en moins de médecins, de moins en moins de dentistes et tout cela pose de grandes difficultés. Quand vous avez des frais fixes importants le modèle de financement est mis à mal.

Malgré tout et je tiens à le redire ici, ne soyons pas trop négatifs par rapport à l'avenir du centre puisque nous avons encore rencontré cette semaine la directrice et le président du centre de santé qui sont plutôt optimistes pour l'année 2024 car un certain nombre de praticiens, je pense notamment aux dentistes, ont d'ores et déjà signalé qu'ils rejoindraient le centre de santé. C'est extrêmement positif. Il y a un trou d'air mais un trou d'air qui ne doit être que passager.

Il faut que nous soyons tous conscients de cela. C'est la raison pour laquelle nous devons nous tourner vers nos partenaires qui sont tous conscients de l'utilité du centre, qui viennent d'ailleurs parfois sur Pierre-Bénite en se félicitant de la présence du centre de santé sur Pierre-Bénite mais ne l'aident absolument pas. Aujourd'hui, le seul financeur à côté de la Sécurité Sociale est la Ville de Pierre-Bénite.

Nous lançons cet appel solennel aux partenaires, même si, je dois le dire, sur les partenaires qui ont été sollicités l'Agence Régionale de Santé a déjà répondu présent en aidant le centre de santé et la Région est déjà intervenue à deux reprises sur de l'aide à l'investissement. Nous espérons qu'elle sera présente encore dans les mois qui viennent.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Si ce n'est le cas je vais mettre aux voix d'abord la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents, 3 non-participations au vote d'élus faisant partie de l'association de gestion du Centre de Santé Benoît Frachon.

Je mets aux voix le vœu.

Le vœu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Nous reviendrons sur ce sujet du centre de santé qui n'a pas de difficulté pour attirer les patients, bien au contraire, puisque l'on aimerait pouvoir en accueillir encore davantage mais pour cela il faut absolument qu'il y ait plus de praticiens en son sein, d'où l'enjeu majeur de rénovation et d'agrandissement des locaux. Nous en reparlerons.

#### **6 - Garantie d'emprunt - Alliade Habitat - 21 avenue de Haute-Roche**

**Rapporteur : Mme TABBOUBI.**

*Présentation du rapport par Mme TABBOUBI.*

**M. LE MAIRE.-** Merci. Y a-t-il des questions ? (*Non*).

Un simple mot pour vous dire que je me souviens que nous avons eu des discussions ici même il y a quelques années sur la vente du bâtiment 21 avenue de Haute-Roche qui appartenait à la commune et qui était dans un mauvais état. Évidemment que la commune n'avait pas les moyens de le réhabiliter de façon convenable. Nous avons rappelé aussi qu'en tant que bailleur nous n'étions quand même pas très bons. Quelques années après je vous invite à aller voir le bâtiment. Je ne dis pas que tout est rose. Je ne dis pas que tout se passe au mieux, peut-être, je ne sais pas mais quand vous voyez les travaux réalisés par ce bailleur social on se dit qu'on a sans doute bien fait pour le bien-être des locataires.

Je mets aux voix la garantie d'emprunt.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **7 - Construction EAJE PRÉ EN BULLE - Protocole accord menuiseries extérieures**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

Il n'y a pas de question ? (*Non*).

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 1 abstention (M. MOUCHIKHINE).

#### **PÔLE CULTURE**

#### **8 - Charte documentaire de la médiathèque Elsa Triolet**

**Rapporteur : Mme DOMINGUEZ.**

*Présentation du rapport par Mme DOMINGUEZ.*

**M. LE MAIRE.-** Merci Marysa. Y a-t-il des questions ? (*Non*.)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**9 - Désherbage de collections de la médiathèque. Autorisation à validité permanente**

**Rapporteur : Mme DOMINGUEZ.**

*Présentation du rapport par Mme DOMINGUEZ.*

**M. LE MAIRE.-** Vous avez été bien complète sur le désherbage des collections.

Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

C'était clair et complet, aussi clair d'ailleurs que la présentation, et on en remercie Marysa et toute l'équipe qui a contribué, de la saison culturelle qui s'annonce riche et variée. C'était vendredi soir. Je vous invite, pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de consulter le programme de cette saison, à aller sur le site de la MDP ou vous avez dû l'avoir dans vos boîtes aux lettres. Cela va être encore une belle année culturelle et j'en profite pour remercier tous les bénévoles qui nous aident notamment à la MDP très régulièrement et qui nous permettent d'avoir des conditions d'accueil du public aussi favorables.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**10 - Participation de la Ville au financement d'une partie des licences sportives au profit des enfants et des jeunes inscrits dans une association sportive pierre-bénitaine**

**Rapporteur : M. DUCHAMP.**

*Présentation du rapport par M. DUCHAMP.*

**M. LE MAIRE.-** Merci pour cette délibération maintenant devenue redondante mais que nous portons vraiment avec plaisir et conviction.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**PÔLE FAMILLES & ÉDUCATION**

**11 - Utilisation de l'API Impôt Particulier**

**Rapporteur : Mme BOISSIER.**

*Présentation du rapport par Mme BOISSIER.*

**M. LE MAIRE.-** Merci. Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**12 - Convention pour l'organisation d'une formation BAFA**

**13. Modalités pour l'octroi d'une aide à la formation BAFA 2023**

**Rapporteur : M. PAYS.**

*Présentation des rapports par M. PAYS.*

**M. LE MAIRE.-** Merci Jean-Luc pour la présentation de ces deux délibérations qui ont trait à la jeunesse de Pierre-Bénite, qui font d'ailleurs écho à la délibération précédente pour l'aide de 50 € réservée aux jeunes pierre-bénitains.

Y a-t-il des questions ?

**M. MOUCHIKHINE.-** Monsieur le Maire, chers collègues, j'aurais aimé avoir une idée du coût de revient global pour un candidat à une formation BAFA pour qu'il puisse préparer et passer son BAFA.

**M. LE MAIRE.-** C'est soumis à caution et à plusieurs choses. Il peut y avoir d'autres aides. Le coût est à peu près de 1000 € mais selon le jeune il me semble que parfois il n'y a pas de reste à charge.

On ne va pas se lancer dans une moyenne parce qu'on va dire une bêtise.

Je mets aux voix la délibération n°12 :

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

Je mets aux voix la délibération n°13 :

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

Il a été question du Service Jeunesse, je tiens à souligner qu'en plus de toutes ces mesures prises pour nos jeunes nous avons bientôt, en tout cas pour les vacances de la Toussaint, un départ culturel d'un certain nombre de jeunes de la commune, piloté par le Service Jeunesse, à Carthage. On imagine les échanges qui vont pouvoir avoir lieu entre nos jeunes et une culture différente et tout l'aspect historique, culturel de ce type de voyage. Tout cela est préparé bien en amont. C'est extrêmement intéressant et j'en profite pour remercier les élus en charge de cela, Marine BOISSIER pour la jeunesse ainsi qu'Ahleme TABBOUBI évidemment pour ce voyage en particulier. Je pense que c'est quelque chose de très intéressant pour notre jeunesse.

C'était la dernière délibération. Le prochain conseil municipal est le 8 novembre 2023.

Le conseil municipal est clos mais nous avons une demande de prise de parole de M. MOUCHIKHINE.

**M. MOUCHIKHINE.-** Monsieur le Maire, je pense qu'il pourrait être intéressant, judicieux à chaque conseil municipal de faire le point sur ce que l'on sait des perfluorés, des différentes actions menées et des buts poursuivis.

**M. LE MAIRE.-** Vous avez entièrement raison. Je n'en ai pas parlé aujourd'hui puisque depuis notre conseil du mois de juillet nous n'avons pas d'informations concrètes, en tout cas à notre niveau, à avancer aujourd'hui.

J'aurais aimé pouvoir vous dire que le nouveau dépôt de plainte a été effectué. Ce n'est pas encore le cas. Cela va l'être dans les semaines, voire les jours qui viennent. Je parle de la plainte portée par une quarantaine d'élus du sud lyonnais et initiée par la commune de Pierre-Bénite.

Tout cela est long, fastidieux, notamment pour récupérer les données de toutes les communes, vous l'imaginez bien.

Il n'y a pas eu de rencontre initiée par la préfecture par rapport à tous les acteurs locaux. Nous n'avons pas eu d'autre information émanant de l'industriel. Il en sera différemment lors de notre prochain conseil municipal puisque nous sommes en attente de résultats sur des prélèvements qui ont été effectués, en attente aussi de courriers envoyés aux différents acteurs publics et en attente de ce fameux dépôt de plainte collective.

C'est la raison pour laquelle aujourd'hui nous n'avons pas eu de temps d'échange particulier sur les perfluorés mais vous savez que la collectivité ainsi que les habitants, d'autres acteurs et certaines associations sont toujours quasi-quotidiennement concernés par ce sujet et sont aussi vigilants par rapport à un corollaire de tout cela qui est une volonté de l'industriel de s'agrandir encore et de faire venir sans doute d'autres substances encore plus nombreuses sur site.

Soyons extrêmement vigilants par rapport à tout cela. Employons toutes les possibilités qui s'offrent à nous pour nous opposer à ce type d'agrandissement, en tout cas à ces projets-là. Il est hors de question pour nous que des produits nocifs supplémentaires en grande quantité soient amenés jusque sur le site de Pierre-Bénite.

Pour l'instant, ce sont des déclarations d'intention que nous avons tous suivies, qui doivent normalement nécessiter des autorisations d'urbanisme. Pour les autorisations d'urbanisme qui proviennent de la mairie vous pouvez évidemment compter sur nous, n'est-ce pas Marlène ? Mais parfois il y a d'autres autorisations qui peuvent relever plutôt de la Métropole de Lyon. J'espère que chaque acteur prendra ses responsabilités dans les semaines qui viennent.

Je vous remercie. Bonne soirée à toutes et tous.

*La séance est levée à 19 h 51.*

*Le secrétaire de séance,*  
**Levana MBOUNI**



*Le Maire,*  
**Jérôme MOROGE**

